

Depuis Lyon & Caen que j'ai vu pas en la satisfaction  
 de vous adresser la parole à la dernière élection j'ai  
 cru devoir observer si elle absolue retenu par la  
 crainte de voir confondre une expression de sympathie  
 avec une manifestation blessante pour une partie de  
 l'électeur. aujourd'hui après avoir mûrement réfléchi —  
 je ne vois ni vainqueur ni vaincu Les candidats et  
 leur votans ne peuvent pas se croire plus abusés que  
 je ne le serais si j'avais été élu. J'aborde la question  
 celle de savoir quelles sont les plus belles prérogatives du  
 grand homme. C'est une position où il peut faire preuve  
 évidente de <sup>l'</sup>indépendance de justice et d'impartialité.

Pour entrer pleinement, longuement dans la voie de  
 l'indépendance il faut ~~se~~ se placer au dessus de ses  
 passions sourd et aveugle en face des sympathies et des  
 antipathies. Les légats seuls lui apparaissent comme un  
 fleuve dont les clartés sont jamais éclipsées par  
 son intérêt et son amour propre en ce point par sa  
 propre sympathie et antipathie, qu'on

que le participant ait voté pour ou contre lui ce n'est  
 pas la affaire de sa conscience de juge par que le juge  
 est placé au dessus de toutes les intrigues son regard ne doit  
 pas d'écarter il doit toujours faire face à la Légation sans la  
 quelle il se serait attaché à la honte de parjure à Liguemique  
 réservée au président électeur.

En ~~favorable~~ de ce principe tout ceux qui n'ont pas voté  
 pour les uns par exemple n'ont pas ses accès par eux, Les  
 autres enfin par exemple leur a plus d'espérer librement  
 leur droit d'électeur en faveur d'un autre candidat  
 seraient donc exposés au plus coupable dessein, celui de  
 les prévarication.



M

M<sup>r</sup> Pierre Virieux, M<sup>r</sup> André  
Virieux, M<sup>lle</sup> Blandine Virieux, M<sup>r</sup>  
Pierre Chassagne, et M<sup>r</sup> Claude  
Chassagne, ont l'honneur de vous faire part de la  
perte douloureuse, qu'ils viennent de faire en la  
personne de M<sup>me</sup> Virieux, née Marie, Hélène,  
Suzanne, leur épouse et mère, décédée aujourd'hui, 14  
courant, et vous prient d'assister à ses funérailles.

Le convoi partira du domicile de la défunte, Rue  
Sainct, N<sup>o</sup> 2, aujourd'hui 15 Janvier à  
heures précises pour se rendre à l'Eglise S<sup>t</sup> Paul.

Un De Profundis.

Lyon, le 14 Janvier, 1847.